



Fiche d'inscription vide grenier « Jovéen » 2025

- L'emplacement linéaire est à 3€ merci d'indiquer le nombre de mètres que vous choisissez.
- L'emplacement avec voiture est à 15€, il y a 5 mètres linéaires, vous pouvez garder votre voiture sur votre emplacement toute la journée.
- Caution* : Elle est obligatoire et vous sera restituée à la fin de la journée, une fois l'emplacement vide et débarrassé des éventuels détritrus.

NOM :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Libellé	Tarifs	Nombre	Total
1 ML	3€	x..... ML	= €
Emplacement voiture (5 ML)	3€	x 5 ML	= 15,00 €
Repas exposant : (1 sandwich chaud + 1 frite)	4€	x repas	= €
Caution* (obligatoire)	10€	x 1	= 10 €
TOTAL			= €

Merci de nous retourner cette feuille d'inscription complétée dans la boîte aux lettres de l'amicale Laïque (en face de l'école publique) avec le chèque, à l'ordre de l'Amicale Laïque Joué/Langueurs, correspondant au montant total, l'attestation fournie avec le règlement et une photocopie de votre pièce d'identité.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Pour tous renseignements, contactez Caroline au 06 70 12 80 56.

Vide grenier - Règlement

L'Amicale laïque de Joué sur Erdre organise son Vide Grenier.

1/ Les exposants s'engagent à respecter le règlement de la manifestation.

2/ Le vide grenier aura lieu de **09h à 17h00** le **dimanche 25 mai 2025 à Joué sur Erdre (44)** sur le site de la Guinguette à la Romeraye (en extérieur). L'installation des exposants se fera de **06h00 à 8h45**.

3/ Le vide grenier est ouvert uniquement aux particuliers. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'accès ou d'exclure un exposant professionnel sans remboursement de la participation. Ce règlement vaut pour une attestation sur l'honneur que les objets vendus sont issus d'un particulier.

4/ Conditions d'inscription : **3 € le mètre linéaire pour un emplacement sans voiture et 15€ l'emplacement avec voiture (5m obligatoire)**. Sous réserve de place disponible.

Le règlement du/des emplacement(s) et la caution de 10 € doivent être payés lors de l'inscription via la page d'inscription du [site HelloAsso](https://www.helloasso.com/associations/amicale-laique-joue-langueurs/evenements/vide-grenier-2025-vidе-tа-chambre-joue-sur-erdre) :

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-laique-joue-langueurs/evenements/vidе-grenier-2025-vidе-tа-chambre-joue-sur-erdre>

Une fois le paiement effectué, l'exposant devra transmettre à l'adresse e-mail

videgrenier.amicale.joue.erdre@gmail.com les documents suivants :

- le bulletin d'inscription ;
- le scan recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire ou passeport).

5/ Dans une démarche de respect de l'environnement, chaque exposant devra ramasser ses invendus et déchets. Une caution de 10 € sera demandée à l'inscription. Elle sera restituée à la fin du vide-grenier, une fois l'emplacement nettoyé. En cas de non-respect, elle sera encaissée par l'Amicale.

6/ La **date limite des inscriptions** est fixée au **jeudi 22 mai 2025 - date de réception**.

Toute inscription sera validée à réception du dossier complet. Un message de confirmation vous sera envoyé par mail uniquement.

Toute inscription incomplète à la **date limite d'inscription** ne sera pas prise en compte.

7/ La participation sera remboursée dans le cas où l'organisation décide d'annuler l'évènement (notamment pour raison météorologique), cependant l'inscrit ne sera pas remboursé pour une annulation de son propre chef.

8/ Les emplacements sont loués sans table ni chaise. Les exposants seront placés par les organisateurs par ordre d'arrivée. Les exposants devront présenter leur pièce d'identité lors de leur arrivée. Les inscriptions sont nominatives et non échangeables avec un tiers.

9/ L'installation à partir de 06h00 des participants devra impérativement être terminée à 08h45.

Emplacements réservés avec voiture : les véhicules seront autorisés à stationner sur l'emplacement dès l'installation et jusqu'à la fin de la manifestation. Aucun mouvement de véhicule ne sera autorisé entre 08h45 et 17h.

Emplacements réservés sans voiture : Un parking réservé sera mis à dispositions des exposants à proximité des lieux de ventes.

10/ Les exposants s'engagent à respecter les emplacements de chacun, les allées et les voies de sécurité.

11/ Passé 08h45, l'organisateur se réserve le droit de réattribuer l'emplacement. L'exposant absent ne pourra prétendre à aucun remboursement.

12/ La circulation sur le site sera interdite pendant la durée de la manifestation (09h-17h) à tous véhicules motorisés.

13/ Le remballage officiel s'effectuera à partir de 17h. Les véhicules pourront accéder à l'aire d'exposition, pour le rangement uniquement à partir de 17h.

14/ L'exposant est responsable de la provenance et de la vente des objets qu'il propose au public. Chaque exposant s'engage à ne vendre que des objets usagés. La revente d'objets confiés par un commerçant, la vente d'animaux, de denrées alimentaires et d'armes est strictement interdite.

15/ L'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, dégradations d'objets ou de matériels sur le site de la manifestation.

16/ L'exposant est responsable des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui. Il doit être couvert par sa propre assurance.

17/ Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'accès ou d'exclure un exposant en cas de non-respect du présent règlement sans remboursement.

18/ Un repas spécifique (payant et non obligatoire) sera proposé aux participants, pour en bénéficier une inscription est nécessaire, les modalités et tarifs sont détaillés sur la <https://www.helloasso.com/associations/amicale-laique-joue-langueurs/evenements/vide-grenier-2025-vide-ta-chambre-joue-sur-erdre>

L'Amicale Laïque de Joué sur Erdre vous remercie d'avoir pris connaissance du règlement intérieur du vide grenier.

Nous vous souhaitons une agréable journée et de bonnes affaires !

Restauration possible sur place

1 café de bienvenue offert à l'exposant

Renseignements : videgrenier.amicale.joue.erdre@gmail.com

Bulletin d'inscription à envoyer **avant le jeudi 22 Mai 2025**

Inscription au Vide Grenier du 25 mai 2025

Je soussigné(e),

Nom :(en majuscules)

Prénom :

Né(e) le à VilleDépartement

Adresse :

CP Ville

Tél Mail.....

Nature de la pièce d'identité : Carte identité Passeport Permis de conduire

N° de la pièce d'identité

Délivrée le par

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code pénal)
- avoir pris connaissance des dispositions décrites dans le règlement, et je m'engage à le respecter.

Fait à Le

Signature (obligatoire - précédé de la mention Lu et Approuvé)

Le dossier doit comporter obligatoirement :

-Une **photocopie recto verso de la pièce d'identité** (en cours de validité) de l'exposant présent sur place.

-Le présent bulletin d'inscription dûment signé.

Pour rappel : la réservation sera validée une fois le dossier complet

Un mail de confirmation de votre inscription vous sera envoyé une fois votre inscription complète.